

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 597

Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2.

Juin 2016

« Modifier l'orthographe suscite toujours des tollés, parce que toucher à la langue, c'est toucher à l'intime, à l'identité des gens qui la parlent. On est d'une langue comme on est d'une patrie. »

(Jean Romain, philosophe, essayiste)

Twitter et ses dérivés

Twitter est une entreprise américaine créée en 2006. C'est une plate-forme internet, une interface qui permet d'envoyer gratuitement de brefs messages, des *tweets*, soit par internet, soit au moyen d'un téléphone portable.

Les messages sont limités à 140 caractères et peuvent contenir des photos. Le nom propre Twitter a donné les substantifs *tweet*, n. m. (le message lui-même), *twitto(s)*, n. (l'utilisateur, ou twitteur) et le verbe *tweet*, c'est-à-dire envoyer un court message par le biais de Twitter. L'avantage des *tweets*, c'est leur rapidité de diffusion, quasi instantanée.

Il est nécessaire d'utiliser ces termes si l'on veut exprimer qu'il s'agit d'un message court envoyé sur cette plate-forme, qui par ailleurs est une marque déposée.

(Défense du français, N° 597, juin 2016)

Un tire-fesse, des tire-fesses

C'est l'orthographe préconisée par les rectifications de 1990. Voici donc un remonte-pente (pluriel rectifié : remonte-pentes...) qui, au singulier, ne vous tire que par une seule fesse, ce qui est assez douloureux.

Ne pourrait-on pas, dans les réformettes, éviter les aberrations qui frisent le ridicule ?

(Défense du français, N° 597, juin 2016)

Un compte-goutte, des compte-gouttes

C'est l'orthographe préconisée par les rectifications de 1990. Voici donc un appareil qui, au singulier, ne compte qu'une seule goutte, ce qui ne sert pas à grand-chose.

Même constat que pour tire-fesse : ne pourrait-on pas, dans les réformettes, éviter les aberrations qui frisent le ridicule ?

(Défense du français, N° 597, juin 2016)

« Swatting »

Une fiche avait déjà été rédigée au sujet de ce terme américain (N° 587, août 2015), mais il a tapé dans l'œil du nouveau rédacteur, qui, bien qu'anglophile, a été désarçonné de trouver ce mot dans un texte en français. Comme l'expliquait la fiche de l'an dernier, il s'agit d'un **canular téléphonique malveillant**, d'une fausse alerte, en principe anonyme, puisqu'elle vise à faire intervenir le SWAT, une unité d'élite du FBI, chez une personne à laquelle on souhaite nuire. SWAT, avec un seul t, ou Swat, en français, car on a affaire à un acronyme, est le sigle de *Special Weapons and Tactics*, soit armes et tactiques spéciales. Étrangement, ce terme est préféré par les rédactions à son équivalent français, allez savoir pourquoi. Pas sûr cependant que le lecteur francophone lambda y trouve son compte.

(Défense du français, N° 597, juin 2016)

Le verbe faire à toutes les sauces

Le verbe faire est un verbe à tout... faire, c'est bien connu. Au point qu'il permet d'accomplir de grandes choses : « Cet automne, nous avons fait le Tibet. »

On pourrait se contenter de parler de son voyage en Asie : « Cet automne, nous sommes allés au Tibet. » « Cet automne, nous sommes allés marcher au Tibet. » Mais non, la mode langagière nous oblige à utiliser le verbe *faire*, c'est tendance et on n'y changera pas grand-chose, quoi qu'on... fasse.

(Défense du français, N° 597, juin 2016)

Taclar, v. i., v. t.

Un tacle, n. m.

Issu de l'anglais *to tackle*, ce terme, primitivement sportif, signifie, en football, prendre le contrôle du ballon, dans les pieds de l'adversaire.

Il est dorénavant utilisé sous tous azimuts, notamment en politique, où l'on *tacle* volontiers ses concurrents lors d'une campagne.

Il serait évidemment trop simple d'utiliser des mots français comme contrer, contrecarrer, attaquer, affronter, entraver, faire obstacle à, s'opposer à, gêner...

(Défense du français, N° 597, juin 2016)